



Salaire, emploi et conditions de travail, protection sociale, service public.

Nécessité d'une grande mobilisation pour une autre répartition des richesses !

Pour que l'été ne soit pas synonyme de mauvais coup pour les salarié-e-s, construisons ensemble dès aujourd'hui et pendant tout l'été, dans chaque entreprise, vos revendications pour gagner :

- *l'augmentation des salaires avec comme référence de grille le smic à 1700 € ;*
- *des emplois et l'amélioration des conditions de travail.*

Débattons aussi de la nécessité de se mobiliser ensemble pour :

- *une protection sociale de haut niveau intégrant la prise en charge de la perte d'autonomie ;*
- *la reconquête des services publics au service de l'intérêt général et du développement humain durable.*

Pour la CGT, l'heure n'est plus à vous expliquer la dégradation de vos conditions de vie et de travail découlant des choix patronaux et gouvernementaux au niveau national et européen.

Le pacte « euro plus » concocté par les chefs d'états européens, est porteur de nouvelles régressions sociales à court terme pour sauvegarder le système financier européen menacé par ses propres spéculations. Il prévoit d'imposer la réduction des déficits publics en faisant pression sur les salaires, l'emploi public, les dépenses de protection sociale et de retraite.

La régression sociale imposée aux salariés pour payer une crise financière dont ils ne sont en rien responsables est inacceptable. Les politiques d'austérité en Europe fédèrent la résistance des peuples concernés et appellent une riposte solidaire de tous les salariés européens.

L'analyse et la critique unanime des syndicats sur les politiques menées au plan européen doit trouver son pendant dans chaque pays. Les syndicats ont la responsabilité d'organiser les mobilisations unitaires nécessaires pour que dès maintenant, les salarié-e-s puissent faire entendre leurs revendications.

La CGT considère que la régression sociale se combat et pour cela propose à l'ensemble des organisations syndicales **une grande mobilisation unitaire interprofessionnelle** au service des revendications des salarié-e-s.

Les exigences sociales portées très majoritairement par les salarié-e-s dans les mobilisations unitaires sur les retraites en 2010 sont plus que jamais d'actualité. 75 % de la population souhaite que cette question soit au cœur de la campagne présidentielle de 2012.

Dans ce cadre, le décret proposé par le gouvernement, pour allonger d'un trimestre la durée de cotisation pour une retraite entière, doit trouver une riposte unitaire d'ampleur pour empêcher sa parution.

Les dernières mobilisations en Europe :

- Espagne : le 20 juin, plus de 200 000 personnes ont manifesté pour empêcher le vote, par le Parlement européen, du Pacte Euro Plus et contre les coupes dans les budgets sociaux ;
- Grèce : les deux confédérations syndicales (GSEE et ADEDY) ont appelé à deux nouvelles journées de grève générale les 28 et 29 juin, pour s'opposer au vote par le Parlement du nouveau paquet de mesures d'austérité ;
- République Tchèque : grève nationale des transports le 16 juin à l'appel de deux confédérations nationales (CMKOS et Association des syndicats autonomes), contre le projet de réformes du gouvernement portant sur le système de retraites, la santé, la fiscalité et autres questions sociales ;
- Pologne : le 25 mai, à l'appel de Solidarnosc rejoint par l'OPZZ, manifestations sur l'ensemble du territoire. Le 30 juin, nouvelle manifestation nationale à Varsovie, pour l'augmentation du salaire minimum de 250 à 400 euros et un système de protection sociale (y compris de retraites) digne de ce nom. Les syndicats prévoient déjà une nouvelle mobilisation le 17 septembre ;
- Royaume Uni : le 30 mai à l'appel de quatre fédérations nationales de la fonction publique et de l'enseignement (PCS, UCU, NUT, ATL), des milliers de manifestants à Londres et dans d'autres grandes villes du pays, pour s'opposer au dernier projet du gouvernement visant à reculer l'âge de départ en retraite des fonctionnaires à 66 ans (60 ans aujourd'hui), tout en augmentant leurs cotisations vieillesse de 3,2 %.
- Slovénie : les Slovènes, par référendum, ont voté à 72,18 % contre le projet de réforme des retraites exigé par le FMI et la Commission européenne prévoyant le passage à 43 annuités et 65 ans révolus pour une pension complète. Le gouvernement est contraint d'attendre une année avant de présenter un nouveau projet.

Pour sortir de la crise, il faut reconnaître et revaloriser le travail, ce qui nécessite une autre répartition des richesses créées par les salariés. Il faut arrêter de s'attaquer aux peuples et aller chercher l'argent là où il se trouve, notamment dans la finance et la spéculation.

C'est sur ces analyses que la CGT a proposé le 27 juin aux autres organisations syndicales d'organiser **fin septembre, début octobre, une mobilisation unitaire interprofessionnelle** pour fédérer l'ensemble des salarié-e-s, à partir de la diversité de vos revendications, sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail, la protection sociale et la reconquête des services publics.

Pour la CGT, l'objectif est de faire converger, dans une même journée, l'ensemble de vos revendications visant une autre répartition des richesses.

Les organisations syndicales de retraités CFDT, CGT, CFTC, CFE-CGC, UNSA et FGR-FP appellent à manifester le 6 octobre pour la prise en charge de la perte d'autonomie et la défense du pouvoir d'achat des retraites.

La semaine internationale de mobilisation pour le travail décent début octobre, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de la CSI, peut être mise au service des revendications des salarié-e-s en France et en particulier pour la lutte contre la précarité.

Nous proposons comme objectif à la mobilisation unitaire interprofessionnelle l'ouverture de négociations, de l'entreprise jusqu'au niveau national.

Le développement considérable des luttes unitaires dans les entreprises depuis le début 2011 en atteste : la mobilisation, au service des revendications des salarié-e-s, débouche sur des victoires sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail. **Il faut donc mettre tous les niveaux de négociation sous le contrôle des salarié-e-s.**

Il est de la responsabilité des syndicats de permettre cette construction au plus grand nombre et dans ce cadre, la CGT proposera à l'inter-syndicale du 18 août d'arrêter ensemble la date d'**une grande journée de mobilisation unitaire** pour une autre répartition des richesses.

Pour préparer cette mobilisation, la CGT appelle les salariés à débattre des revendications et des actions à engager dès aujourd'hui dans chaque entreprise ainsi que de la nécessité de les faire converger le plus rapidement possible.

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :
.....



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vic syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.. Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr